Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FLORNOY VALEURS FAMILIALES

Compartiment de la SICAV « FLORNOY FUND »

Action : R - ISIN : FR0011208297– Société de gestion : FLORNOY

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification AMF : OPCVM classé « Actions Internationales »

Ce compartiment a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence, l'indice STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis), grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire sur la durée de placement recommandée. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes nets réinvestis. L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

La gestion du compartiment repose sur la sélection rigoureuse (stock picking) d'entreprises familiales, membres de l'Union Européenne, de toute taille de capitalisation. Le compartiment n'a pas de contrainte sectorielle.
La sélection des valeurs familiales cotées se fait à l'issue d'un processus de gestion privilégiant l'analyse fondamentale et les convictions. L'équipe de gestion sélectionne des entreprises familiales bénéficiant d'une véritable stratégie de long terme, ayant fait leur preuve par le passé ou encore de plus jeunes sociétés à la stratégie de niche innovante. Les entreprises sélectionnées doivent respecter leur critère familial, c'est-à-dire l'appartenance capitalistique de l'entreprise à une ou plusieurs familles et ou la direction opérationnelle de l'entreprise par une ou plusieurs familles.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.

FLORNOY sélectionne les investissements du compartiment Flornoy Valeurs Familiales en considération des six Repères Ethiques de gestion financière définis par l'Eglise de France en conformité avec la Doctrine Sociale de l'Eglise (DSE), que sont : le respect des droits de l'Homme, de la vie et de promotion de la paix, le respect des droits fondamentaux du travail, le développement du progrès social et de l'emploi, la préservation de l'environnement et de la maison commune, le respect des règles de fonctionnement du marché, le respect des règles de bonne gouvernance.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :
- De 75% à 100% de l'actif, en direct ou via des OPC et/ou par le biais des instruments financiers dérivés, en actions cotées, essentiellement d'entreprises familiales, dont le siège social est situé dans un des 36 pays membres de l'OCDE sans pouvoir être des titres émis par des émetteurs de pays émergents
- De 30% à 100% maximum aux valeurs dites de « grandes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est supérieure 10 milliards d'euros).
- De 0% à 60 % maximum aux valeurs dites de « moyennes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 milliard et 10 milliards d'euros).
- De 0% à 10% maximum aux valeurs dites de « petites capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros).
- jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change sur les devises de l'Union Européennes autres que celles de la zone euro.
- jusqu'à 25% de l'actif net au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union Européenne et de la zone euro ;

Le compartiment investit :
- 75% minimum de son actif en titres et droits éligibles au PEA (actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne ou un Etat de l'Espace Economique Européen (EEE)).
- 0% à 25% en actions non éligibles au PEA.
- jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectifs dont les fonds indiciels cotés (ETF), comprenant :
  - des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étrangers
  - des parts ou actions de FIA ouvert à une clientèle non professionnelle de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne qui satisfont aux quatre conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Les OPC mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la société de gestion.

Le compartiment peut également être exposé ou investi dans la limite de 25% de l'actif en titres de créances et instruments du marché monétaire, de nature privée ou publique, libellés en euro ou en devises, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, à titre de diversification en cas d'anticipation négative sur l'évolution des actions. L'échéance maximum des titres de créances utilisés sera de 5 ans.

Le compartiment peut également intervenir sur des contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou organisés uniquement dans un but de couverture sur le risque

Affectation des sommes distribuables : capitalisation totale.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.
Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et de rachat :
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré avant 11h (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France et de fermeture de la Bourse de Paris (Calendrier Euronext SA).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 **6** 7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie « 1 » ne signifie pas « sans risque ».
La catégorie « 6 » de risque ne permet pas de garantir votre capital.

Une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de son exposition importante aux marchés des actions sur lequel il est investi.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur des instruments de taux peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative. En outre, les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru supérieur de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
Risque de liquidité : il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la VL peut baisser plus rapidement et plus fortement.
Risque des produits dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la VL en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	Néant
FRAIS DE SORTIE	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de l'action du compartiment au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	2,62% TTC
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	15 % TTC d'une performance annuelle supérieure au-delà du Stoxx Europe 600 NR, si celle-ci est positive et en l'absence de sous-performance les 5 ans précédents. Cette performance est facturée sur la base de la clôture d'exercice du Fonds.

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos au 31/12/2020.

Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des OPC détenus.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.flornoy.com ainsi qu'auprès de FLORNOY, 40 rue de l'Est – 92100 Boulogne-Billancourt.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES

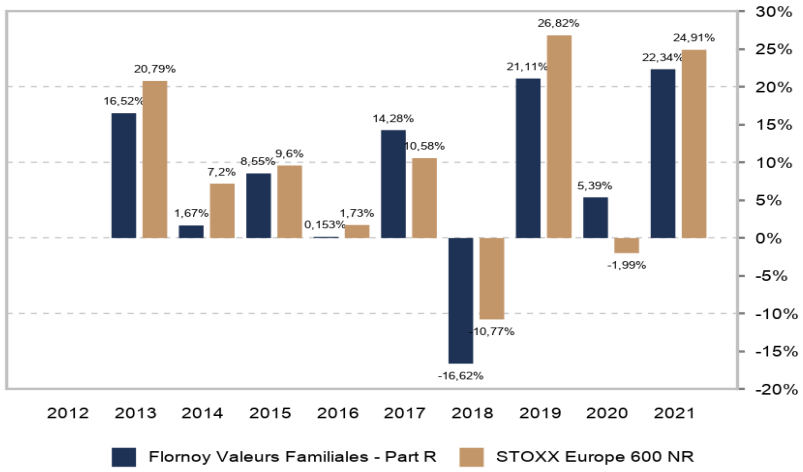

AVERTISSEMENT :
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment.
Celle de l'indicateur de référence est calculée dividendes réinvestis.

Date de création de l'action : 16/03/2012

Devise de référence : EUR

Changements importants au cours de la période :
01/06/2014 : L'indicateur de référence devient le STOXX Europe 600 dividendes réinvestis à partir de cette date.
07/09/2018 : Rattachement en tant que compartiment à la SICAV FLORNOY FUND.
01/01/2021 : instauration d'une commission de surperformance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations supplémentaires relatives au compartiment :
Le prospectus du compartiment et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit (8) jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :
FLORNOY 40 rue de l'Est – 92100 Boulogne-Billancourt.
Ces documents sont également disponibles sur www.flornoy.com
Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :
Dans les locaux de FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.
Lieu et modalités d'informations sur les autres catégories de parts :
Dans les locaux de FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Politique de rémunération actualisée :
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de FLORNOY : www.flornoy.com

Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande auprès de :
FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Le prospectus pour la Suisse, les informations clés pour l'investisseur, les statuts, les rapports semestriel et annuel et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Waystone Fund Services (Switzerland) S.A., av. Villamont 17, 1005 Lausanne, www.waystone.com.
Le service de paiement en Suisse est Bank CIC (Schweiz) AG, Marktplatz 12, 4001 Bâle.

Régime fiscal :
OPCVM éligible au PEA (plan d'épargne en actions).
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPC ou sur le site internet de la société de gestion www.flornoy.com
Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Responsabilité :
La responsabilité de FLORNOY ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.
L'OPCVM propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
FLORNOY est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.

FLORNOY.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FLORNOY VALEURS FAMILIALES

Compartiment de la SICAV « FLORNOY FUND »

Action : I - ISIN : FR0011208289 – Société de gestion : **FLORNOY**

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification AMF : OPCVM classé « Actions Internationales »

Ce compartiment a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence, l'indice STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis), grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire sur la durée de placement recommandée. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes nets réinvestis. L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

La gestion du compartiment repose sur la sélection rigoureuse (stock picking) d'entreprises familiales, membres de l'Union Européenne, de toute taille de capitalisation. Le compartiment n'a pas de contrainte sectorielle.
La sélection des valeurs familiales cotées se fait à l'issue d'un processus de gestion privilégiant l'analyse fondamentale et les convictions. L'équipe de gestion sélectionne des entreprises familiales bénéficiant d'une véritable stratégie de long terme, ayant fait leur preuve par le passé ou encore de plus jeunes sociétés à la stratégie de niche innovante. Les entreprises sélectionnées doivent respecter leur critère familial, c'est-à-dire l'appartenance capitalistique de l'entreprise à une ou plusieurs familles et ou la direction opérationnelle de l'entreprise par une ou plusieurs familles.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.

FLORNOY sélectionne les investissements du compartiment Flornoy Valeurs Familiales en considération des six Repères Ethiques de gestion financière définis par l'Eglise de France en conformité avec la Doctrine Sociale de l'Eglise (DSE), que sont : le respect des droits de l'Homme, de la vie et de promotion de la paix, le respect des droits fondamentaux du travail, le développement du progrès social et de l'emploi, la préservation de l'environnement et de la maison commune, le respect des règles de fonctionnement du marché, le respect des règles de bonne gouvernance.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :
- De 75% à 100% de l'actif, en direct ou via des OPC et/ou par le biais des instruments financiers dérivés, en actions cotées, essentiellement d'entreprises familiales, dont le siège social est situé dans un des 36 pays membres de l'OCDE sans pouvoir être des titres émis par des émetteurs de pays émergents
- De 30% à 100% maximum aux valeurs dites de « grandes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est supérieure 10 milliards d'euros).
- De 0% à 60 % maximum aux valeurs dites de « moyennes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 milliard et 10 milliards d'euros).
- De 0% à 10% maximum aux valeurs dites de « petites capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros).
- jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change sur les devises de l'Union Européennes autres que celles de la zone euro.
- jusqu'à 25% de l'actif net au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union Européenne et de la zone euro ;

Le compartiment investit :
- 75% minimum de son actif en titres et droits éligibles au PEA (actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne ou un Etat de l'Espace Economique Européen (EEE)).
- 0% à 25% en actions non éligibles au PEA.
- jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectifs dont les fonds indiciels cotés (ETF), comprenant :
  - des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étrangers
  - des parts ou actions de FIA ouvert à une clientèle non professionnelle de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne qui satisfont aux quatre conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Les OPC mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation totale.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.
Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et de rachat :
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré avant 11h (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France et de fermeture de la Bourse de Paris (Calendrier

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 **6** 7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie « 1 » ne signifie pas « sans risque ».
La catégorie « 6 » de risque ne permet pas de garantir votre capital.

Une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de son exposition importante aux marchés des actions sur lequel il est investi.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur des instruments de taux peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative. En outre, les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru supérieur de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
Risque de liquidité : il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la VL peut baisser plus rapidement et plus fortement.
Risque des produits dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la VL en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	Néant
FRAIS DE SORTIE	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de l'action du compartiment au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	1,76% TTC
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	15 % TTC d'une performance annuelle supérieure au-delà du Stoxx Europe 600 NR, si celle-ci est positive et en l'absence de sous-performance les 5 ans précédents. Cette performance est facturée sur la base de la clôture d'exercice du Fonds.

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos au 31/12/2020.

Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des OPC détenus.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.flornoy.com ainsi qu'auprès de FLORNOY, 40 rue de l'Est – 92100 Boulogne-Billancourt.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES

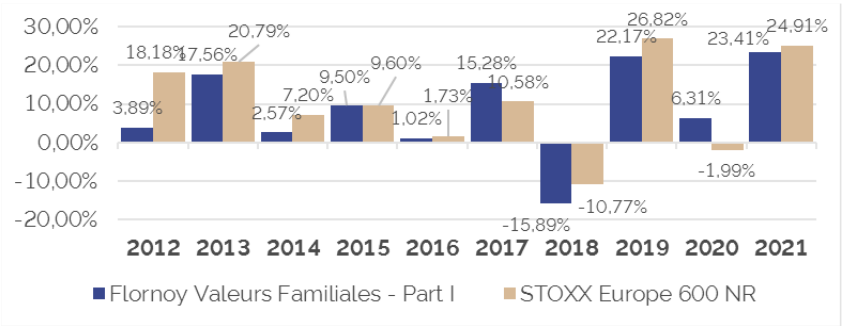

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	3,89%	17,56%	2,57%	9,50%	1,02%	15,28%	-15,89%	22,17%	6,31%	23,41%
	18,18%	20,79%	7,20%	9,60%	1,73%	10,58%	-10,77%	26,82%	-1,99%	24,91%

AVERTISSEMENT :
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment.
Celle de l'indicateur de référence est calculée dividendes réinvestis.

Date de création de l'action : 16/03/2012

Devise de référence : EUR

Changements importants au cours de la période :
01/06/2014 : L'indicateur de référence devient le STOXX Europe 600 dividendes réinvestis à partir de cette date.
07/09/2018 : Rattachement en tant que compartiment à la SICAV FLORNOY FUND. 01/01/2021 : instauration d'une commission de surperformance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations supplémentaires relatives au compartiment :
Le prospectus du compartiment et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit (8) jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :
FLORNOY 40 rue de l'Est – 92100 Boulogne-Billancourt.
Ces documents sont également disponibles sur www.flornoy.com
Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative et les autres catégories d'actions :
Dans les locaux de FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.
Lieu et modalités d'informations sur les autres catégories de parts :
Dans les locaux de FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Politique de rémunération actualisée :
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de FLORNOY : www.flornoy.cpm

Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande auprès de :
FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Le prospectus pour la Suisse, les informations clés pour l'investisseur, les statuts, les rapports semestriel et annuel et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Waystone Fund Services (Switzerland) S.A., av. Villamont 17, 1005 Lausanne, www.waystone.com.
Le service de paiement en Suisse est Bank CIC (Schweiz) AG, Marktplatz 13, 4001 Bâle.

Régime fiscal :
OPCVM éligible au PEA (plan d'épargne en actions).
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPC ou sur le site internet de la société de gestion www.flornoy.com
Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Responsabilité :
La responsabilité de FLORNOY ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.
L'OPCVM propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
FLORNOY est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.

FLORNOY.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FLORNOY VALEURS FAMILIALES

Compartiment de la SICAV « FLORNOY FUND »

Action : F - ISIN : FR0011884584 – Société de gestion : **FLORNOY**

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification AMF : OPCVM classé « Actions Internationales »

Ce compartiment a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence, l'indice STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis), grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire sur la durée de placement recommandée. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes nets réinvestis. L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

La gestion du compartiment repose sur la sélection rigoureuse (stock picking) d'entreprises familiales, membres de l'Union Européenne, de toute taille de capitalisation. Le compartiment n'a pas de contrainte sectorielle.
La sélection des valeurs familiales cotées se fait à l'issue d'un processus de gestion privilégiant l'analyse fondamentale et les convictions. L'équipe de gestion sélectionne des entreprises familiales bénéficiant d'une véritable stratégie de long terme, ayant fait leur preuve par le passé ou encore de plus jeunes sociétés à la stratégie de niche innovante. Les entreprises sélectionnées doivent respecter leur critère familial, c'est-à-dire l'appartenance capitalistique de l'entreprise à une ou plusieurs familles et ou la direction opérationnelle de l'entreprise par une ou plusieurs familles.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.

FLORNOY sélectionne les investissements du compartiment Flornoy Valeurs Familiales en considération des six Repères Ethiques de gestion financière définis par l'Eglise de France en conformité avec la Doctrine Sociale de l'Eglise (DSE), que sont : le respect des droits de l'Homme, de la vie et de promotion de la paix, le respect des droits fondamentaux du travail, le développement du progrès social et de l'emploi, la préservation de l'environnement et de la maison commune, le respect des règles de fonctionnement du marché, le respect des règles de bonne gouvernance.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :
- De 75% à 100% de l'actif, en direct ou via des OPC et/ou par le biais des instruments financiers dérivés, en actions cotées, essentiellement d'entreprises familiales, dont le siège social est situé dans un des 36 pays membres de l'OCDE sans pouvoir être des titres émis par des émetteurs de pays émergents
- De 30% à 100% maximum aux valeurs dites de « grandes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est supérieure 10 milliards d'euros).
- De 0% à 60 % maximum aux valeurs dites de « moyennes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 milliard et 10 milliards d'euros).
- De 0% à 10% maximum aux valeurs dites de « petites capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros).
- jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change sur les devises de l'Union Européennes autres que celles de la zone euro.
- jusqu'à 25% de l'actif net au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union Européenne et de la zone euro ;

Le compartiment investit :
- 75% minimum de son actif en titres et droits éligibles au PEA (actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne ou un Etat de l'Espace Economique Européen (EEE)).
- 0% à 25% en actions non éligibles au PEA.
- jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectifs dont les fonds indiciels cotés (ETF), comprenant :
  - des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étrangers
  - des parts ou actions de FIA ouvert à une clientèle non professionnelle de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne qui satisfont aux quatre conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Les OPC mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation totale.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.
Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et de rachat :
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré avant 11h (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France et de fermeture de la Bourse de Paris (Calendrier Euronext SA).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie « 1 » ne signifie pas « sans risque ».
La catégorie « 6 » de risque ne permet pas de garantir votre capital.

Une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de son exposition importante aux marchés des actions sur lequel il est investi.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur des instruments de taux peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative. En outre, les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru supérieur de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
Risque de liquidité : il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la VL peut baisser plus rapidement et plus fortement.
Risque des produits dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la VL en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	Néant
FRAIS DE SORTIE	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de l'action du compartiment au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	1,31% TTC
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	Néant

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos au 31/12/2020.

Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des OPC détenus.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.flornoy.com ainsi qu'auprès de FLORNOY, 40 rue de l'Est – 92100 Boulogne-Billancourt.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES

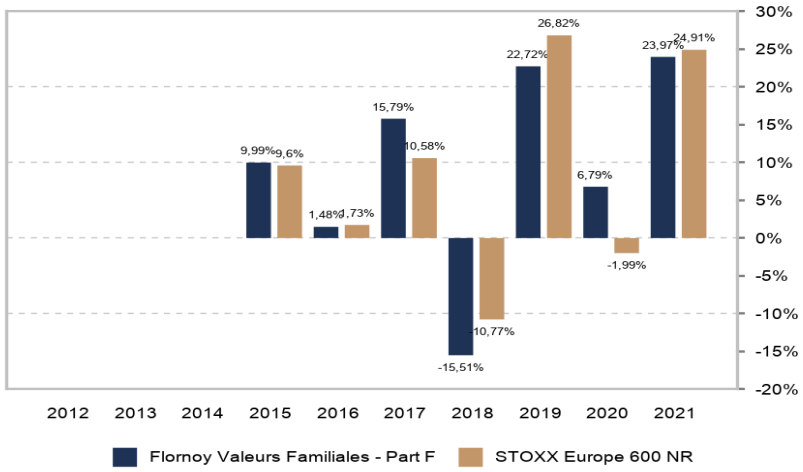

AVERTISSEMENT :
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment.
Celle de l'indicateur de référence est calculée dividendes réinvestis.

Date de création de l'action : 06/02/2014

Devise de référence : EUR

Changements importants au cours de la période :
01/06/2014 : L'indicateur de référence devient le STOXX Europe 600 dividendes réinvestis à partir de cette date.
07/09/2018 : Rattachement en tant que compartiment à la SICAV FLORNOY FUND.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations supplémentaires relatives au compartiment :
Le prospectus du compartiment et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit (8) jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :
FLORNOY 40 rue de l'Est – 92100 Boulogne-Billancourt.
Ces documents sont également disponibles sur www.flornoy.com
Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative et les autres catégories d'actions :
Dans les locaux de FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.
Lieu et modalités d'informations sur les autres catégories de parts :
Dans les locaux de FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Politique de rémunération actualisée :
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de FLORNOY : www.flornoy.com

Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande auprès de :
FLORNOY : 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Le prospectus pour la Suisse, les informations clés pour l'investisseur, les statuts, les rapports semestriel et annuel et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Waystone Fund Services (Switzerland) S.A., av. Villamont 17, 1005 Lausanne. www.waystone.com.

Régime fiscal :
OPCVM éligible au PEA (plan d'épargne en actions).
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPC ou sur le site internet de la société de gestion www.flornoy.com
Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Responsabilité :
La responsabilité de FLORNOY ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.
L'OPCVM propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
FLORNOY est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.